Fondation Santé Outaouais

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

bakertilly

Fondation Santé Outaouais
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1

États financiers

État de la situation financière 3

État de l'évolution des actifs nets 4

État du résultats 5

État des flux de trésorerie 6

Notes afférentes aux états financiers 7

Annexe 1 - Activités publiques, campagne de financement et dons 20

Annexe 2 - Produits de location 21

Baker Tilly Gatineau Inc.
Société de Comptables
Professionnels Agréés
105-290 boulevard St-Joseph
Gatineau (QC)
Canada J8Y 3Y3

T: +1 819.770.0009
F: +1 819.965.0152

gatineau@bakertilly.ca
www.bakertilly.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
la Fondation Santé Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Santé Outaouais, (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'applique à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Baker Tilly Gatineau Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Baker Tilly Gatineau est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation; et
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Gatineau Inc.

Société de comptables professionnels agréés
le 10 juin 2025
Gatineau (Québec)

CPA auditeur, permis de comptabilité publique numéro A138916

Fondation Santé Outaouais
État de la situation financière

au 31 mars	2025	2024
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	**3 317 949 $**	2 333 972 $
Valeurs négociables (note 3)	**35 478**	440 592
Comptes clients et autres créances (note 4)	**37 053**	120 883
Promesses d'apports (note 5)	**829 000**	552 400
Frais payés d'avance	**22 503**	20 604
Portion à courte terme du prêt à recevoir (note 6)	**13 029**	12 395
	4 255 012	3 480 846
Prêt à recevoir (note 6)	**93 429**	106 458
Placements (note 7)	**11 942 908**	11 433 958
Immobilisations corporelles (note 8)	**1 507 349**	891 647
	17 798 698 $	15 912 909 $
Passif et actifs nets		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	**253 144 $**	132 017 $
Tranche des apports reportés à être utilisée à moins d'un an (note 10)	**829 000**	552 400
	1 082 144	684 417
Apports reportés (note 10)	**8 379 851**	7 844 903
	9 461 995	8 529 320
Actifs nets		
Relatif aux immobilisations corporelles	**1 507 349**	891 647
Affectés d'origine interne (note 11)	**6 419 145**	5 582 486
Non affectés	**410 209**	909 456
	8 336 703	7 383 589
	17 798 698 $	15 912 909 $

Pour le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Outaouais
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars

	Relatif aux immobil-isations corporelles	Affectés d'origine interne	Non affectés	Total 2025	Total 2024
Solde, début de l'exercice	891 647 $	5 582 486 $	909 456 $	**7 383 589 $**	6 433 264 $
Excédent des produits par rapport aux charges	(119 636)	-	1 072 750	**953 114**	950 325
Acquisition d'immobilisations corporelles	735 338	(735 338)	-	**-**	-
Augmentation des affectations d'origine interne	-	1 571 997	(1 571 997)	**-**	-
Solde, fin de l'exercice	1 507 349 $	6 419 145 $	410 209 $	**8 336 703 $**	7 383 589 $

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Outaouais
État du résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars	2025	2024
Produits	**4 014 526 $**	2 556 386 $
Charges	**1 734 705**	1 198 143
Produits nets, Annexe 1	**2 279 821**	1 358 243
Autres produits		
Produits des placements	**839 106**	682 280
Variation de la juste valeur des placements	**422 398**	827 434
Produits de location, Annexe 2	**175 498**	186 223
Revenus d'intérêts sur prêt	**5 661**	6 264
Autres	**890**	8 013
	1 443 553	1 710 214
	3 723 374	3 068 457
Frais d'administration		
Amortissement des immobilisations corporelles	**47 641**	15 617
Charges locatives	**83 899**	126 254
Déplacements, représentation et comités	**68 211**	40 726
Entretien et réparations et informatique	**55 836**	62 061
Formation et associations	**29 679**	26 512
Fournitures et frais de bureau	**52 986**	19 396
Gestion des placements	**57 487**	54 169
Honoraires professionnels	**29 510**	201 049
Intérêt et frais bancaires	**20 809**	20 304
Perte sur radiation d'une immobilisation corporelle	**15 683**	-
Salaires et charges sociales	**419 011**	471 630
	880 752	1 037 718
Excédent des produits par rapport aux charges avant dons au CISSS de l'Outaouais	**2 842 622**	2 030 739
Dons au CISSS de l'Outaouais	**1 889 508**	1 080 414
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	**953 114 $**	950 325 $

Fondation Santé Outaouais
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	**953 114 $**	950 325 $
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**103 955**	72 867
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	**15 683**	-
Variation de la juste valeur d'instruments financiers et du taux de change sur les placements	**(422 398)**	(827 434)
	650 354	195 758
Comptes clients et autres créances	**83 830**	7 512
Promesses d'apports	**(276 600)**	32 047
Frais payés d'avance	**(1 899)**	37 979
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	**121 125**	(324 773)
Produits reportés	**-**	(29 339)
Apports reportés	**811 548**	(169 946)
	1 388 358	(250 762)
Activités d'investissement		
Remboursement du prêt à recevoir	**12 395**	11 792
Valeurs négociables	**-**	(20 993)
Cession de valeurs négociables	**405 114**	1 992 320
Placements	**(2 047 857)**	(2 811 267)
Cession de placements	**1 961 305**	2 605 005
Acquisition d'immobilisation corporelle	**(735 338)**	(2 419)
	(404 381)	1 774 438
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**983 977**	1 523 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	**2 333 972**	810 296
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	**3 317 949 $**	2 333 972 $

Fondation Santé Outaouais
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables

Statut et nature des activités

Fondation Santé Outaouais (anciennement Fondation Santé Gatineau) est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation fut créée dans le but spécifique de recueillir des fonds devant servir à des fins hospitalières, d'hébergement de soins de longue durée et de services communautaires pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (« CISSS ») de l'Outaouais. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ventilation des charges

La Fondation génère des revenus pour le CISSS de l'Outaouais à travers divers types d'activités, à savoir l'administration, la collecte de fonds par la tenue d'activités publiques et de campagne de financement et la collecte de dons par sollicitation auprès de donateurs. Le coût de chacune de ces activités se compose des frais de personnel, des frais de loyer et d'autres charges directement rattachées au divers types d'activités. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

Au cours de l'exercice, la Fondation a ventilé des charges selon des clés de répartition qu'elle a jugé adaptées à ce type de charges et qu'elle utilise avec constance en assurant toutefois la pertinence de la ventilation année après année. Les charges sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

Salaires et charges sociales : estimation de la direction basée sur le temps moyen consacré à chacune des activités;

Honoraires professionnels : estimation de la direction basée sur le temps et la pertinence attribuable à chacune des activités; et

Intrérêts et frais bancaires : estimation de la direction basée sur le volume de ventes déposées à chacune des activités.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations significatives de la Fondation sont les suivantes : des comptes clients et des promesses d'apports, la durée de vie et l'amortissement des immobilisations corporelles, la prévision pour certains frais courrus et la ventilation des charges selon la clé de répartition.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour la Fondation un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers sans lien de dépendance

La Fondation évalue initialement ses instruments financiers sans lien de dépendance à la juste valeur.

La Fondation évalue ensuite les instruments financiers sans lien de dépendance au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Les actifs et passifs financiers sans lien de dépendance évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes clients et autres créances, le prêt à recevoir et les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

Les actifs et passifs financiers sans lien de dépendance évalués à la juste valeur comprennent les valeurs négociables et les placements.

Évaluation des instruments financiers entre parties liées

La Fondation évalue initialement ses instruments financiers entre apparentés à la juste valeur, au coût ou à la valeur d'échange.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers entre parties liées (suite)

Lorsque l'instrument financier entre parties liées a des modalités de remboursement, le coût est déterminé en utilisant les flux de trésorerie non actualisés de l'instrument, à l'exclusion des paiements d'intérêts et de dividendes, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement. Si l'instrument financier entre apparentés n'a pas de modalités de remboursement, le coût est déterminé à l'aide de la valeur d'échange. La valeur d'échange est le montant de la contrepartie payée ou reçue telle qu'établie et convenue par les parties liées.

La Fondation évalue ensuite les actifs financiers entre apparentés cotés sur un marché actif à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers entre apparentés sont ultérieurement évalués au coût ou à la valeur d'échange.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coût de transaction des instruments financiers

L'association comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers sans lien de dépendance qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou la valeur symbolique de 1 $ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

Bâtiments	Dégressif	5 à 10 %
Aménagement et équipement pour des fins locatives	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Équipement - distributrice	Dégressif	20 %

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits de location

La Fondation constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Plusieurs contrats de location comprennent des conditions exigeant le remboursement par les locataires d'une part proportionnelle des coûts des parties communes. Ces montants sont constatés au cours de la période où les dépenses connexes sont engagées. Le remboursement des dépenses se fait sur une base mensuelle en fonction du montant estimé au début de l'exercice. Toute différence entre le montant remboursé et le montant constaté à titre de revenus de loyers est inscrite à titre de loyers à recevoir ou à remettre.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste « Produits nets de placements ».

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Affectations des fonds

Certains fonds de la Fondation sont affectés à l'interne selon les catégories suivantes :

Fonds de prévoyance - 500 boulevard de l'Hôpital

Le Fonds de prévoyance – 500 boulevard de l'Hôpital est spécifiquement destiné à l'entretien et à l'amélioration du bâtiment situé au 500 boulevard de l'Hôpital. Ce fonds permet de financer des rénovations, des mises à jour technologiques et l'achat d'équipements essentiels pour garantir que cet établissement continue de répondre aux standards élevés de qualité et de sécurité.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Affectations des fonds (suite)

Fonds de prévoyance pour besoins opérationnels

Le Fonds de prévoyance pour besoins opérationnels est essentiel pour assurer la continuité et la stabilité des opérations de la Fondation Santé Outaouais. Ce fonds vise à couvrir les coûts opérationnels courants, tels que les salaires du personnel, les frais administratifs, et les ressources nécessaires pour organiser des événements de collecte de fonds et des campagnes de sensibilisation.

Fonds de prévoyance pour projets futurs

Le Fonds de prévoyance pour projets futurs est dédié à soutenir les initiatives et les projets de la Fondation Santé Outaouais. Ce fonds permet de planifier et de financer des projets, tels que le développement de nouvelles infrastructures, l'acquisition de technologies permettant l'amélioration des services de santé et sociaux offerts à la communauté.

Autres

Les Fonds de capitalisation, campagne majeure reliée aux loteries et bingos et la liste de priorité ont été réaffectés au Fonds de prévoyance pour besoins opérationnels au cours de l'exercice.

Promesses d'apports

Les promesses d'apports affectés sont compabilisées dans l'année où elles sont engagées par les donateurs en autant que leur encaissement soit raisonnablement assuré. La Fondation a cessé d'enregistrer les promesses d'apport de plus de 12 mois, puisque leur encaissement n'est plus considéré comme raisonnablement assuré avec les différents changements sanitaires, économiques et géopolitique des dernières années.

2. Trésorerie

La trésorerie comprend un compte d'épargne rachetable sans pénalité de 220 162 $ portant intérêt à un taux de 2,90 % (210 400 $ portant intérêt à 4,65 % au 31 mars 2024), échéant de mars 2025 à mars 2026.

La trésorerie comprend un compte d'épargne d'investissement détenu par l'entremise d'un compte d'investissement portant un taux d'intérêt variable pour une valeur de 2 023 690 $ (néant $ au 31 mars 2024).

3. Valeurs négociables

	2025 Juste valeur	2025 Coût	2024 Juste valeur	2024 Coût
Titres à revenus fixes de sociétés	**- $**	- $	391 881 $	403 651 $
Valeur de rachat de police d'assurance-vie	**35 476**	-	48 711	-
	35 476 $	- $	440 592 $	403 651 $

Les valeurs négociales sont présentées à court terme, car elles sont encaissables en tout temps, malgré leur échéance de plus de 12 mois.

4. Comptes clients et autres créances

	2025	2024
Comptes clients	**16 323 $**	111 272 $
Taxes à la consommation à recevoir	**20 730**	9 611
	37 053 $	120 883 $

Au 31 mars 2025, le CISSS de l'Outaouais représente 7 % du total des comptes clients (59 % au 31 mars 2024).

5. Promesses d'apports

Tel que décris dans les principales méthodes comptables, la Fondation comptabilise seulement les promesses d'apports qui seront encaissées au cours du prochain exercice, soit 829 000 $ au 31 mars 2025 (552 400 $ en 2024).

Le 1er avril 2024, la Fondation a établi une campagne globale avec un objectif de collecter un montant de 50 000 000 $ sur les dix prochaines années. Les promesses de don de cette campagne obtenues suivant les protocoles d'entente existant au 31 mars 2025 totalisent un montant de 6 391 655 $. Ce montant n'a pas été assujetti à un audit.

6. Prêt à recevoir

	2025	2024
Prêt à recevoir du CISSS de l'Outaouais, au taux d'intérêt de 5 % recevable par versement mensuel de 1 505 $, échéant en mars 2032	**106 458 $**	118 853 $
Moins: Portion échéant au cours du prochain exercice	**13 029**	12 395
	93 429 $	106 458 $

Les versements de capital estimatifs sur le prêt à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	13 029 $
2027	13 696
2028	14 396
2029	15 133
2030	15 907
Exercices subséquents	34 297
	106 458 $

7. Placements

	2025 Juste valeur	**2025 Coût**	2024 Juste valeur	2024 Coût
Titres à revenus fixes de sociétés	**4 150 778 $**	4 082 609 $	4 632 273 $	4 770 289 $
Actions ordinaires de sociétés américaines cotées	**2 606 105**	2 021 311	2 386 714	1 679 807
Actions ordinaires de sociétés internationales cotées	**1 744 567**	1 308 238	1 539 304	1 230 243
Actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées	**2 540 008**	2 168 523	1 974 217	1 741 051
Parts permanentes et de capital	**901 450**	901 450	901 450	901 450
	11 942 908 $	10 482 131 $	11 433 958 $	10 322 840 $

8. Immobilisations corporelles

	2025		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**
Terrains	**483 083 $**	**- $**	**483 083 $**
Bâtiments	**1 639 595**	**811 106**	**828 489**
Aménagement et équipement pour des fins locatives	**798 786**	**705 308**	**93 478**
Ameublement et équipement	**82 401**	**10 813**	**71 588**
Équipement informatique	**84 887**	**54 176**	**30 711**
	3 088 752 $	**1 581 403 $**	**1 507 349 $**

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	251 877 $	- $	251 877 $
Bâtiments	1 226 437	764 210	462 227
Aménagement et équipement pour des fins locatives	798 786	672 091	126 695
Ameublement et équipement	155 173	145 784	9 389
Équipement informatique	270 277	228 818	41 459
Équipement - distributrice	25 118	25 118	-
	2 727 668 $	1 836 021 $	891 647 $

Les montants pour terrains et bâtiments comprennent la valeur symbolique de 1 $ chacun pour la propriété au 63 rue Corbeil qui a auparavant été donné à la Fondation.

9. Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

	2025	2024
Compte fournisseurs et charges à payer	**74 944 $**	11 382 $
Salaires et vacances à payer	**178 200**	120 635
	253 144 $	132 017 $

10. Apports reportés

	2025	2024
Solde d'ouverture	**8 397 303 $**	8 567 051 $
Augmentation des apports de l'exercice	**2 442 470**	969 618
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	**(1 630 922)**	(1 139 366)
	9 208 851	8 397 303
Portion échéant au cours de l'exercice pour les promesses d'apports	**829 000**	552 400
	8 379 851 $	7 844 903 $

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices prochains tel que défini lors des campagnes de financement.

11. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration de la Fondation a affecté des sommes totalisant 1 571 997 $ (4 057 250 $ en 2024) et utilisé 735 338 $ (145 108 $ en 2024) pour la réalisation de certains projets. Au 31 mars 2025, les affectations se détaillent comme suit :

	Solde au début	Affectations	Utilisations	Solde à la fin
Fonds de prévoyance - 500 boulevard de l'Hôpital	581 111 $	56 314 $	- $	637 425 $
Fonds de prévoyance pour besoins opérationnels	1 001 375	-	-	1 001 375
Fonds de prévoyance pour projets futurs	4 000 000	1 515 683	(735 338)	4 780 345
	5 582 486 $	1 571 997 $	(735 338) $	6 419 145 $

12. Engagements

Loterie

En vertu des exigences des différentes licences détenues auprès de la Régie des alcools, les courses et des jeux, la Fondation s'est engagée a respecter les conditions requises à ces demandes de licences pour les montants nets des apports qu'elle reçoit du public.

13. Opérations conclues avec des apparentés

Services administratifs, locaux et autres charges

Le CISSS de l'Outaouais, de par la nature de sa relation avec la Fondation, est considéré comme un apparenté à cette dernière puisqu'il y détient un intérêt économique, les activités et services de la Fondation servant au profit du CISSS de l'Outaouais. Les opérations conclues avec le CISSS de l'Outaouais ont été conclues dans le cours normal des acitivtés et ont été évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en résultent.

Assurances

La Fondation est assurée à même un avenant inclus dans le contrat de l'assurance du CISSS de l'Outaouais. La Fondation ne paie aucune prime pour cette assurance.

Dons au CISSS de l'Outaouais

La valeur des dons octroyés par la Fondation au CISSS de l'Outaouais est de 1 889 508 $ (1 080 414 $ en 2024).

Loyer

La Fondation a reçu des revenus de loyer de la part du CISSS de l'Outaouais de 318 368 $ (317 366 $ en 2024).

14. Risques et concentration des instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risques pour la Fondation au 31 mars 2025.

La Fondation ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les promesses d'apports à recevoir et les comptes clients et autres créances et le prêt à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

14. Risques et concentration des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Fondation dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et les certificats de placement garanti (CPG) à court et à long terme ainsi que le prêt à recevoir portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donnée qu'ils ne portent pas intérêt.

La Fondation n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Fondation réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de transactions de vente et d'achat de placements libellés en dollars américains. La Fondation est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des placements libellés en dollars américains. Au 31 mars 2025, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse totalisant 119 799 $ (54 386 $ au 31 mars 2024) et des placements totalisant 1 310 172 $ (1 393 964 $ au 31 mars 2024).

Autre risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placement en fonds communs de placement et des placements en actions cotées canadiennes et américaines, étant donné que des varations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

14. Risques et concentration des instruments financiers (suite)

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

15. Redistribution des charges

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Intérêts et frais bancaires	**Honoraires professionnels**	**Salaires et charges sociales**
Frais d'administration	20 809 $	19 896 $	419 011 $
Activités publiques, campagne de financement et dons	-	26 412	593 675
	20 809 $	46 308 $	1 012 686 $

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Intérêts et frais bancaire	Honoraires professionnels	Salaires et charges sociales
Frais administration	20 304 $	187 583 $	471 629 $
Activités publiques, campagne de financement et dons	-	39 704	591 890
	20 304 $	227 287 $	1 063 519 $

Fondation Santé Outaouais
Annexe 1 - Activités publiques, campagne de financement et dons

Pour l'exercice clos le 31 mars	2025	2024
Produits	**4 014 526 $**	2 556 386 $
Charges		
Salaires, charges sociales et frais de gestion	**593 675**	591 890
Entretien et réparations	**382**	2 839
Frais d'activités et prix de loterie	**935 731**	415 432
Télécommunication et sécurité	**6 757**	4 972
Communication, publicité et reconnaissance	**166 983**	156 754
Intérêts et frais bancaire	**23 030**	19 569
Divers	**8 147**	6 687
	1 734 705	1 198 143
Excédent des produits par rapport aux charges	**2 279 821 $**	1 358 243 $

Fondation Santé Outaouais
Annexe 2 - Produits de location

Pour l'exercice clos le 31 mars	2025	2024
Produits de location	**318 368 $**	317 366 $
Frais de location		
Entretien des immeubles	**44 440**	34 121
Chauffage et énergie	**40 355**	37 520
Taxes (recouvrement)	**1 761**	(689)
Honoraires professionnels	**-**	2 941
Amortissement des immobilisations corporelles	**56 314**	57 250
	142 870	131 143
Excédent des produits sur les charges	**175 498 $**	186 223 $